

TROUSSEAU A FOURNIR

Tenir compte des habitudes vestimentaires du résident

HOMME

- 12 Slips en coton
- 12 Maillots de corps en coton
- 6 Chemises en tergal ou polos
- 6 Pantalons (tergal ou velours - jeans ou survêtement)
(haut avec patte de boutonnage)
- 4 Pulls ou gilets en acrylique
- 5 Paires de chaussettes
- 2 Paires de chaussures
- 2 Paires de chaussons (à marquer)
- 1 Pardessus ou imperméable (si le résident sort)
- 6 Pyjamas en coton ou tergal
- 2 Robes de chambres en acrylique
- 2 Paires de bretelles

FEMME

- 12 Slips en coton
- 4 Soutiens gorge (pas obligatoire)
- 12 Maillots de corps en coton
- 6 Combinaisons coton
- 6 Robes, jupes ou pantalons
- 4 Pulls
- 6 Gilets en acrylique
- 6 Paires de bas, collants ou mi-bas
- 2 Paires de chaussures
- 2 Paires de chaussons (à marquer)
- 1 Manteau ou veste
- 12 Chemises de nuit
- 2 Robes de chambre en acrylique

Les serviettes et gants de toilette sont fournis par l'établissement. Ils sont facturés 27 € à l'entrée, renouvelés en moyenne tous les 2 ans.

AUTRES PIECES A FOURNIR AU MOMENT DE L'ADMISSION

- 1 Petit sac de voyage (en cas d'hospitalisation)
- 12 Mouchoirs (ou mouchoirs papier)
- 2 Brosses à dents (à renouveler régulièrement)
- 1 Gobelet à dents
- 1 Dentifrice
- 1 Brosse à cheveux (à renouveler régulièrement)
- 1 Peigne (à renouveler régulièrement)
- 1 Shampoing
- 1 Savon douche
- Rasoirs et lames

N.B. : Le linge des résidents est entretenu par une blanchisserie extérieure. Chaque vêtement doit être marqué au nom du résident. (étiquette autocollante marquée au feutre indélébile).

A l'arrivée, un inventaire contradictoire des vêtements sera effectué.

Les vêtements non marqués seront refusés (risque de perte).

Les vêtements fragiles ne seront pas acceptés (thermolactyl, laine délicate, soie, velours, ainsi que les vêtements nécessitant un nettoyage à sec).

Les nouveaux vêtements marqués seront à déposer à l'accueil. En aucun cas, ils ne devront être directement introduits dans le placard de chambre.

Les chaussures et chaussons : Afin de limiter au maximum le risque de chute, les chaussons et chaussures doivent être adaptés à la personne ; les semelles devront être antidérapantes et leur utilisation présenter des facilités sur le plan de leur enfilage et de leur fermeture.

Signature de la famille